

Noé, le 5 mai 2026

Chers adhérents, chers partenaires,

À la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mai 2026, nous souhaitons vous informer de manière claire, transparente et responsable de la situation de la MJC du Rabé.

Malgré les démarches engagées depuis fin 2025, la situation financière s'est fortement dégradée, notamment après la dénonciation des conventions avec nos principaux financeurs publics. Aucune solution durable n'ayant pu être trouvée, le bureau, sur les conseils de son Cabinets d'avocats, a décidé de demander l'ouverture d'une **procédure de sauvegarde**.

Cette démarche vise à protéger l'association MJC du Rabé, sécuriser les emplois et les membres bénévoles du bureau, mais aussi de permettre la poursuite des activités jusqu'au **12 août 2026**, afin d'assurer une transition dans les meilleures conditions, notamment pour les familles.

Nous faisons également le constat que l'association n'est pas en capacité de répondre aux nouvelles modalités de mise en concurrence imposées (marchés publics / DSP). Le Conseil d'Administration a donc choisi de ne pas s'engager dans cette voie.

Dans ce contexte particulièrement préoccupant et anxiogène, il est essentiel de rappeler que la situation financière ne reflète en rien la qualité du travail accompli au quotidien.

La qualité du service rendu aux familles, attestée par les mairies partenaires, témoigne du sérieux, de l'engagement et de l'utilité de la structure sur notre territoire. Cette reconnaissance des mairies souligne combien les actions menées répondent à de réels besoins et s'inscrivent pleinement dans les attentes des acteurs publics locaux.

Toutefois, nous entendons les interrogations exprimées sur l'information partagée ces derniers mois et réaffirmons notre volonté de transparence. Nous avons toujours respecté les directives de nos cabinets de conseils.

Nous tenons à signaler que lors de l'AGE du 5/5/2026, tous les membres du CA (bénévoles), se sont sentis acculés par certains parents les mettant en cause, devant l'ensemble des salariés. Alors que ces mêmes parents ne se sont jamais donnés la peine de se déplacer pour les précédentes AG et/ou autres réunions de la MJC.

L'avenir reste ouvert. Nous invitons toute personne souhaitant s'impliquer à se manifester pour envisager la suite du projet associatif.

Nous remercions sincèrement les salariés, bénévoles, partenaires et adhérents pour leur engagement et leur confiance.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.

Claudy ESQUERRÉ-BONIN
Présidente de la MJC du Rabé



PJ : 1 Compte-rendu détaillé de l'AGE du 04/05/2026

MJC DU RABÉ

Centre de Loisirs "L'île aux Enfants"

Adresse postale : 1 rue des lfs- 31410 NOE

Adresse Permanences bureau : 1 rue des lfs - 31410 NOE

Mardi/Vendredi : 9h - 11h30 et Mercredi et les vacances scolaires : 9h - 12h et 14h - 18h

tel : 05 61 87 20 04 - mail : accueil@mjcdurabe.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086760417918>